

Premier conseil d'école de l'année scolaire 2016 2017
Ecoles maternelle et élémentaire Henri MATHIEU
1 rue d'aval 21120 TIL-CHATEL
maternelle : ☎ 03 80 95 49 82
élémentaire : ☎ 03 80 95 65 55 ou ✉ 0210529L@ac-dijon.fr



Mardi 11 octobre 2016

Ordre du jour :

- 1 Effectifs et répartition***
- 2 Règlement intérieur***
- 3 P.P.M.S. et Sécurité***
- 4 Projet d'école***
- 5 Activités effectuées et à venir***
- 6 Questions diverses***

Présents : Mme BOIRIN représentante de Mr le Maire d'Echevannes, Mr GRADELET maire de TIL-CHATEL , Mr FISCHER 1^{er} adjoint de TIL-CHATEL, Mme MALOUBIER Adjointe conseillère aux affaires scolaires de TIL-CHATEL, Mme PETITGUYOT, DDEN , Mr LUYT responsable de la bibliothèque, Mr PINSON, responsable du périscolaire, Mme LECOMBLE, adjointe du responsable du périscolaire

Mmes les professeurs: Mmes R.D 'ANGELO, B. ANGUE, F. CAILLEAUX, C. CLAVIER, F. DUMOUX, S. LANDROT, A. PAILLARD et S. TROUVE.

Mmes et Mr les représentants de parents d'élèves et leurs suppléants: Mesdames ABADA, DESSOLLE, GAUTHIER, GIRODET, LAMBERT, LAROCHE et PLANIOL, Monsieur LAVENET

Excusés : Madame BEUDET, Monsieur EL YACOUBI

Il a été voté que la présidence du conseil d'école pour l'année scolaire serait tenue par Madame PAILLARD.

Ordre du jour :

1 Effectifs et répartition

a- maternelle :

	Toute petite section/Petite section	Moyenne section	Moyenne section / Grande section	Total
Professeur :	D'ANGELO Rachel	DUMOUX Françoise	TROUVE Stéphanie	
Effectif	8 TPS+ 5 TPS à venir avant la fin de l'année+ 16 PS, soit 29	24-1= 23	6+18	76

Prévisions pour l'année scolaire 2017/2018 :

Petite section	Moyenne section	Grande section	Total
25	16	29	70

b-élémentaire :

	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	Total
Professeur	PAILLARD A. déchargée le vendredi par C.CLAVIER	ANGUE B. complétée le jeudi par C.CLAVIER	LANDROT S. complétée le lundi et le mercredi par C.CLAVIER	CAILLEAUX	99 +2 à venir = 101
Effectif	22 +1 à venir	19+7	13+12	13+13 +1 à venir	

Prévisions pour l'année scolaire 2017/2018 :

	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectif	18	23	19	20	25	105

2 Règlement intérieur de l'école primaire (maternelle et élémentaire)

Notre avenant actuel prend appui sur le règlement départemental . Il a été distribué au tout début de l'année. Sa reconduction sera votée au prochain conseil d'école car nous y insérerons un alinéa concernant la prise en charge des élèves en cas de retard des parents à 11h45 et à 15h50.

3 PPMS et sécurité

➤ Les PPMS des deux écoles ont été rédigés et envoyés à la municipalité, à l'ACMO et à l'inspection. Comme chaque année, tout le corps enseignant en a pris connaissance, ainsi que les EVS et AVS.

a- maternelle :

- Exercice de fuite prévu lundi 17/10 à 9h30 : objectif : sortir de l'école pour montrer aux élèves les lieux de ralliement. Ne pas en parler aux enfants avant, les maîtresses leur expliqueront pourquoi on fait l'exercice.
- Des rituels au quotidien pour que les élèves soient calmes et silencieux se mettent en place progressivement en maternelle.
- La porte en bois du porche ne sera plus fermée de 8h30 à 8h35 comme cela avait été mis en place. Nous demandons aux parents d'attendre que le crochet de la porte vitrée soit mis avant de pénétrer dans l'enceinte de l'école sans « bousculer » la personne qui exerce la surveillance du plan vigipirate.

b-élémentaire :

- Un exercice de sécurité, cas intrusion-attentat a été mené le 23/09. Trois parents d'élèves (policier et pompiers) étaient les observateurs et nous ont permis d'avoir un regard plus professionnel et aiguisé sur notre pratique. Nous les remercions beaucoup pour leur aide et leur bienveillance.
- Cet exercice était en quelque sorte surprenant car ce sont les trois parents observateurs qui ont décidé de pénétrer dans l'école par un endroit resté inconnu jusqu'alors. Cela a permis aux maîtresses de prendre conscience de leurs réactions, de certaines réactions des enfants et de faire remonter auprès de la mairie et de l'inspection les quelques points à améliorer.
- Les maîtresses essaient de régulièrement faire prendre conscience aux enfants qu'ils doivent se déplacer calmement, silencieusement et de façon disciplinée. **Il est demandé de développer chez l'enfant une culture de la prévention du risque en lui faisant prendre conscience et connaissance de son environnement et en lui faisant adopter les comportements les plus adaptés à son bien-être et à celui de ses camarades.**

Pour rappel :

- *La sécurité des écoles doit être impliquée pour prévenir la menace et développer une culture pérenne de la gestion des risques.*
- *Le niveau alerte attentat s'applique en Ile de France et dans les Alpes maritimes, la vigilance renforcée continue de s'appliquer sur le reste du territoire. Le ministère de l'Education Nationale demande à son personnel, aux parents d'élèves, aux élèves de prendre connaissance de ces consignes et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans notre école.*
- *Des actions ont été menées pour informer et savoir réagir durant la période de rentrée :*
 - *un exercice alerte – SMS a été déclenché le jour de la pré-rentrée à l'échelle académique. Cet exercice est complémentaire aux trois exercices de sécurité que devra réaliser chaque école durant l'année scolaire, dont un portera sur un attentat-intrusion.*
 - *Lors des réunions de rentrée, un temps à la sécurité a été consacré afin de répondre aux questions éventuelles des familles.*
 - *Des contacts avec les correspondants locaux de la gendarmerie et avec le référent-sûreté de l'Education Nationale ont été pris.*
 - *Différents guides ont été distribués aux professeurs et aux parents : un guide vigilance – attentat, les bons réflexes ; et un guide des parents d'élèves qui a été mis à la disposition des familles afin de leur expliquer les différentes mesures mises en places dans les écoles.*

- des affiches ont été placardées sous le porche d'entrée (cf annexe)

➤ Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Education Nationale, aux parents et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles est assurée par un adulte ;

- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;

- l'identité des personnes étrangères à l'école est systématiquement précisée ;

- une attention particulière devra être portée aux abords des établissements scolaires afin d'éviter tout attroupement préjudiciables à la sécurité des élèves. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'école sur la voie publique ;

- il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

➤ Les sorties occasionnelles et les voyages scolaires peuvent être organisés.

➤ La sécurité des établissements scolaires et des élèves est l'affaire de tous : l'État, les collectivités, les chefs d'établissement, les personnels et les parents d'élèves. C'est l'ensemble des efforts conjugués qui permettra à l'école de rester un lieu protégé pour que les élèves puissent apprendre les fondamentaux nécessaires à leur réussite future et réaliser leur scolarité en toute sérénité

La continuité du dispositif de sécurité dans les temps périscolaires constitue également une préoccupation importante à prendre en compte.

➤ Un exercice d'évacuation de bus sera organisé au premier trimestre par le biais de la compagnie de transport TRANSMONTAGNE.

➤ Un exercice incendie sera également fait au cours de la même période.

4 Projet d'école

Le projet d'école portera sur trois axes : sécurité routière, sécurité domestique, sécurité affective.

5 Activités effectuées et à venir :

a- maternelle :

➤ 21/09 : bibliothèque pour les 3 classes

➤ Le jardin : ont été récoltés des tomates et des carottes, remerciement à Suzy, à Louis et à sa maman pour l'arrosage cet été.

➤ Sortie TPS/PS : mercredi 28/09, à la recherche de l'automne qui n'est pas tout à fait arrivé !

➤ Semaine du goût :

- lundi 10/10 : Mr LAMBERT, papa de Chloé et de Théo a apporté de la pâte sablée avec laquelle les élèves ont formé des sablés. Ils sont repartis avec de multiples objets (toque de pâtissier, ...). Un grand merci à lui et à la boulangerie « aux saveurs de la Tille » de MARCILLY et IS.

- mardi 11/10 : visite de la maison de la vache qui rit à LONS-LE-SAUNIER avec une exposition « le visiteur emballé »

- mercredi 12/10 : travail sur les textures pain/fromage pour les 3 classes avec l'intervention de Catherine DACREMONT (maman d'Audrey) que nous remercions vivement pour son investissement et ses compétences professionnelles qui nous ont apportés des connaissances en terme de vocabulaire et de découverte scientifique.

- jeudi 13/10 : confection d'une soupe de potiron à « la vache qui rit ». Travail sur les saveurs et les 5 goûts dans la classe des TPS/PS, grâce à Catherine DACREMONT qui a apporté les solutions pour que les élèves goûtent. Ce travail avait été réalisé avec elle-même l'an dernier, c'est pourquoi il n'est fait qu'avec les TPS/PS cette année.
- mardi 18/10 : visite de la stabulation du papa de Jules et ramassage de marrons.
- lundi 7/11 : le photographe viendra à l'école.
- Spectacle de Noël « Aqualo » en décembre (pas de date déterminée pour le moment).

b-élémentaire :

- Bibliothèque : les dates vous ont été fournies dans la brochure de rentrée et sont susceptibles de changer. Comme chaque année, nous vous demandons de rendre les livres en temps et en heure, et non abîmés.
- Dans le cadre du parcours citoyen, dans le volet social, toutes les classes d'élémentaire collectent tout au long de l'année des tissus et les donne à AD3E qui les recycle ou revend dans des friperies de pays pauvres. Nous avons déjà collecté environ 35kg de vêtements. Nous vous en remercions.
- Nous collectons également des bouchons pour le recyclage.
- L'année 2016 est l'année de l'Olympisme, c'est ainsi que les classes de CP et de CE1/CE2 participeront à différentes manifestations sportives tout au long de l'année (rencontres athlétisme, jeux collectifs, défi distance, handiscol, p'tit bal, pt'it tour à pied, sortie neige). Pour ce faire, il a été demandé une participation financière à l'USEP.
- Les élèves de ces deux classes se verront concourir avec deux écoles de Dijon autour d'un nouveau projet sur l'eau et finaliseront leur travail sur ce thème en faisant un stage nautique sur deux jours (optimist) à ARC/TILLE début juin (et si tout le monde réussit son test anti-panique)
- Afin de financer toutes ces sorties, une vente de chocolats et un marché gourmand auront lieu avant les vacances de décembre.
- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 partiront deux jours à GUEDELON le 1^{er} et 2/06. Une vente de galettes et de biscuits Mistral permettra de diminuer une partie du coût du voyage.
- Ces deux classes travailleront sur les couleurs en janvier avec l'aide du CRDS.
- La classe de CM1/CM2 a également un projet théâtre développé par le CLEA. Un comédien viendra pendant une semaine en classe.

c-primaire (maternelle+élémentaire) :

Une initiation au judo a été organisée par Mr FRITSCH le vendredi 9/09 pour toutes les classes (sauf les TPS, PS trop petits).

6 Questions diverses :

a-maternelle :

- En Petite Section, les élèves font une sieste dans le dortoir sur un lit. En Moyenne

Section, il s'agit uniquement d'un repos de 45 minutes. Les parents fournissent un matériel qu'ils choisissent à leur convenance : une natte de gym, un oreiller et une couverture (remis dans le sac au prénom de l'enfant). Si un enfant, pour raison médicale, a besoin de se reposer sur un lit comme celui des PS, nous vous demandons de venir nous voir pour en discuter.

b-élémentaire :

- En plus de Madame Josette CADET, notre EVS, les élèves auront la chance d'être encadré dans les classes par une personne supplémentaire avec le recrutement de Melle Fanny ADAM, service civique.
- Les APC se font de 15h50 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis ou vendredis. Ils requièrent l'autorisation des parents.
- Le RASED viendra dans les petites classes dès la rentrée de novembre (CP, CE1 et CE2) les lundis et vendredis matins.

c- primaire :

- Nous remercions tous les parents pour leur participation à la coopérative scolaire.
- Nous remercions la municipalité et les employés communaux qui mettent tout en œuvre pour que les élèves travaillent dans un cadre agréable et sécurisé.
- Rappel : la fin des cours le mercredi est à 11h25.

Tout enfant dont les parents seront en retard pour venir le chercher, ne sera plus directement redirigé à la garderie, il attendra avec la maîtresse qui essaiera de joindre les parents. (cf parties *règlement intérieur et cantine et périscolaire* dans ce compte-rendu).

➤ Elections :

- En maternelle : 137 inscrits, 112 votants dont 10 nuls = 81,75 % de participation.
- En élémentaire : 154 inscrits, 124 votants dont 20 nuls = 80,52 % de participation.
- Les gens ont tous votés par correspondance.
- Avant chaque conseil d'école, vous pourrez contacter les représentants des parents d'élèves si vous souhaitez qu'un sujet soit abordé lors de cette réunion. Ces derniers nous remettrons ensuite par écrit vos remarques et interrogations que nous traiterons le plus rapidement possible.
- Vous pouvez également faire part de vos questions dans la boîte aux lettres des représentants des parents d'élèves au conseil d'école, située près de la mairie.
- Malgré tout, tous les professeurs souhaitent que, dès que vous rencontrez un problème, vous veniez directement leur en parler. N'hésitez pas à prendre un rendez-vous.

d- cantine et périscolaire :

➤ *Effectifs enfants de Septembre :

➤ On a autant d'enfants le matin.

➤ On a plus d'enfants le midi, avec plus d'enfants d'élémentaire mais moins de

maternelle.

➤ On a autant d'enfants en NAP avec plus d'enfants d'élémentaires mais moins de maternelle.

➤*Animateurs :

➤Départ de 2 animatrices Caroline et Christiane en juin dernier.

➤Arrivée d'un animateur Lilian de Septembre à Octobre (départ en Octobre).

➤Arrivée d'une animatrice Marine (arrivée en Septembre), d'un animateur David (arrivé en Septembre) et un autre animateur est en cours de recrutement.

➤Les inscriptions à la cantine-garderie ne sont pas à remettre aux maîtresses mais directement au service concerné, à savoir dans la boîte aux lettres de la mairie ou à la cantine directement.

➤Si l'enfant n'est pas inscrit à la cantine ou à la garderie, le périscolaire ne peut le prendre en charge. Il reste sous la responsabilité de l'enseignante en maternelle, alors que les élèves d'élémentaire peuvent être libérés à la sortie de la classe sans qu'un adulte vienne forcément les chercher. Ils sont sous la responsabilité de leurs parents à la fin des cours. Si après plusieurs tentatives de communication auprès des parents et autres personnes susceptibles de venir les chercher (dont le nom est indiqué dans la fiche de renseignements), personne n'est joignable, les enfants en question seront malheureusement confiés à la gendarmerie.

Si l'on arrive à joindre les parents, l'enfant qui a un dossier d'inscription sera confié au périscolaire et les parents s'engageront à payer les frais de garderie.

➤Il a été demandé si on n'ouvrait la porte qu'une fois l'identité de la personne était connue et non pas après que cette dernière soit entrée.

➤NAP : elles s'appellent maintenant les AP (Ateliers pédagogiques).

➤Le périscolaire du matin finit à 8h30 car les animateurs ne sont pas disponibles pour accueillir les enfants de 8h30 à 8h35 (les animateurs accompagnent les enfants dans leurs classes respectives).

➤Le **vendredi**, nous ne proposerons plus d'Ateliers Pédagogiques sauf avec intervenant. Nous ferons du périscolaire libre afin de permettre aux parents d'aller chercher leurs enfants à l'heure souhaitée.

➤Les **Lundis, Mardis et Jeudis**, nous aurons toujours des AP (Ateliers Pédagogiques).

➤ Il a été demandé s'il était possible de donner aux enfants des serviettes plus grandes et plus épaisses. Dorénavant, les enfants de Maternelle **Petite Section** peuvent emmener des serviettes à leur nom en tissu lavées par vos soins chaque fin de semaine et redéposées le lundi.

➤2 paires de lunettes ont été oubliées, les parents sont conviés à venir au périscolaire les récupérer.

La secrétaire de séance : Mme GAUTHIER Emilie



Les directrices : Mmes D'ANGELO Rachel et PAILLARD Alexandra

Annexes



Information des familles, les bons réflexes en cas d'accident majeur

En cas d'alerte	LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR
	<p>N'allez pas vers les lieux du sinistre, vous iriez au devant du danger</p>
	<p>Écoutez la radio et respectez les consignes des autorités France Bleu Armorique : 101,3 Mhz FM Fréquence France Inter : 164 Khz GO</p>
	<p>N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer, ni vous exposer</p>
	<p>Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école. Les enseignants connaissent les consignes à observer.</p>
	<p>Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux, laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.</p>
	<p>Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles)</p>

LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.

